



Communiqué

Sommet de crise « ***Ou crise sociale !*** »

A l'issue du sommet de crise réuni à l'Elysée le Président de la République à annoncé qu'il rendrait ses décisions sur les chantiers de la TVA sociale et de la flexibilité du temps de travail à la fin du mois.

Deux mesures annoncées peuvent être considérés comme positives

Première mesure :

La suppression des charges liées à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans dans les petites entreprises qui figuraient dans les propositions CIDUNATI, cette mesure va dans le bon sens pour l'emploi mais six mois est un délai trop court pour mesurer le plein effet, le CIDUNATI estime que 24 mois serait un délai d'exonérations raisonnable.

Deuxième mesure

La nécessité absolue de faire rentrer les jeunes en entreprises par le biais de l'apprentissage à ce sujet le CIDUNATI renvoie le gouvernement à la lecture du livre blanc (Octobre 2003) toujours d'actualité, visant à améliorer la formation des jeunes par l'apprentissage résultat d'une grande concertation nationale conduite par Renaud Dutreil ancien ministre aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, afin de permettre de recruter plus facilement des employés qualifiés et participer à la formation des chefs d'entreprises, créateurs ou repreneurs

Doper l'activité, enrayer le chômage, améliorer la formation des chômeurs, simplifier les dispositifs étatiques, sont des mesures sensées aller dans le bon sens à condition qu'ils n'alourdissent pas les contraintes sociales et fiscales des petites entreprises qui souffrent durement de la crise

En ce qui concerne la TVA sociale le CIDUNATI persiste dans son opposition et se déclare prêt à en discuter au côté des partenaires sociaux.

18 janvier 2012